

> Intitulé de l'emploi

Opérateur vidéo-protection

> Autres appellations

> Définition synthétique

L'opérateur vidéo-protection assure la sécurisation préventive et curative des lieux, des espaces et des bâtiments publics dotés d'équipements de vidéosurveillance. Il visionne et exploite les informations pour informer les partenaires chargés d'intervenir sur les sites.

> Activités principales

- Surveillance en permanence du secteur vidéo protégé par l'exploitation de l'ensemble des caméras mises à disposition
- Recherche dans la foule des comportements suspects, des regroupements inquiétants ou des personnes en état apparent de malaise ou de détresse
- Signalement aux patrouilles proches des anomalies constatées pour intervention sur le lieu même ou sur l'axe de fuite ou, le cas échéant, signalement au radiotéléphoniste pour intervention sans délai du SAMU, des pompiers ou de la police nationale
- Enregistrement des vues d'intérêt judiciaire et compte rendu au chef de centre
- Transfert sur le moniteur de la police nationale des images d'intérêt opérationnel particulier, par décision personnelle ou à la demande de la SIC
- Rédaction sur ordre d'un rapport sur les événements particuliers gérés
- Dépannages système du 1er niveau et vérifications de routine préalables à l'intervention du service de maintenance du 2^e niveau
- Participation à la formation de nouveaux opérateurs vidéo
- Veille du strict respect de la vie privée et de la confidentialité des images

> Compétences requises

Savoir :

- Procédures et modes opératoires de la vidéosurveillance et de la gestion des crises
- Compétences de la police municipale et nationale
- Techniques de recherche documentaire
- Réseaux professionnels d'information
- Techniques de gestion de crise (rôles des différents intervenants et modes opératoires)
- Logiciels d'exploitation des images télé et vidéo
- Fonctions, composants, connexion des systèmes de vidéo et télésurveillance
- Techniques de maintenance
- Registre de sécurité, règlements internes de la collectivité

Savoir-faire :

- Repérer sur écran des événements significatifs
- Analyser l'information et la relayer vers les services compétents
- Gérer la destruction des images conformément aux règlements et procédures en vigueur
- Déclencher des outils ou des actions de différents types d'alarmes
- Rédiger des documents de synthèse (mains courantes, signalements, rapports, etc.)
- Programmer et vérifier les masquages et champs de vision
- Définir les cycles automatiques des caméras
- Aider les techniciens de maintenance dans leur diagnostic

Comportements professionnels :

- Rigueur intellectuelle
- Discrétion
- Intégrité morale
- Déontologie
- Réactivité
- Sens de l'observation
- Goût de la technologie

> Conditions particulières d'exercice

- Travail en milieu fermé
- Travail sur écran
- Roulement en 3x8
- Travail de nuit périodique

> **Tendances d'évolution**

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Multiplication des postes adjacents

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

- Nécessité de coordination

> **Proximité avec d'autres emplois**

- L'ensemble des intervenants de la sécurité publique sur le terrain